SÉANCE du 14 OCTOBRE 2024

<u>Présents</u>: BAUDIN Nathalie, CALMET Véronique, FLORENT Norbert, GUILLAUME Solenne, JUIN Denis, LAVAL Jean-Christophe, LAVEISSIERE Jacques, MARTY Eva, PAILHES Jacqueline,

PASSEMAR Aurélien, PASSEMAR François, TANDOU Sabine, TISSEYRE Jean, VIALARET Cédric.

Absents Excusés : AVERSENC Christophe,

Secrétaire: FLORENT Norbert.

Lecture du compte rendu de la séance du 30 septembre 2024.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR:

La signature de la convention pour la stérilisation des chats, prévue à l'ordre du jour, est reportée à une prochaine séance.

- Éclairage Public

Suite au diagnostic réalisé par le SYADEN, il est nécessaire de réaliser une nouvelle tranche de travaux de rénovation de l'éclairage public sur les secteurs suivants :

- Rue de la Piboulette
- Rue de la Font Picou

Le montant attribué à cette opération pourrait être de 25 000 € H.T., le Conseil Municipal, accepte de réaliser ses travaux et demande au SYADEN une subvention à hauteur de 60%.

- Maison d'assistantes Maternelles

Le projet de création de MAM est estime à 495 400€. Le Conseil Municipal, sollicite une subvention auprès de l'état à hauteur de 20%, soit un montant de 99 080€.

Club House :

La construction du club house au stade est estimée à 89 660.85€. Le Conseil Municipal, sollicite une subvention auprès du département à hauteur de 35%, soit un montant de 31 381.30€.

- Fonds de concours environnement :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la CCPLM a adopté un règlement de Fonds de concours qui vise à répartir 50% des produits de l'IFER au profit des communes qui porteraient des projets en faveur de la transition énergétique.

Le conseil décide d'inscrire le programme de rénovation de l'éclairage public, dont le montant des travaux s'élève à 24 601.35€.

- Requalification et aménagement des abords du village secteur B :

Monsieur le Maire présente le projet de Requalification et aménagement des abords du village secteur B. Le montant de cette tranche est estimé à 450 000€.

Le Conseil Municipal, sollicite des subventions auprès :

- De l'état à hauteur de 30%, pour un montant de 135 000€
- Du département à hauteur de 30%, pour un montant de 135 000€

Questions et informations diverses:

- La consultation des entreprises pour la rénovation des façades de la Maison Gramont a été lancée.
- Les conseils d'école pour l'année 2024-2025 auront lieu les 5 novembre 2024, 13 mars et 6 juin.
- Une commission est créée pour réaliser l'adressage des lieux-dits et campagnes, elle sera constituée des élus suivants : François Passemar et Jean Tisseyre.
- La cérémonie d'hommage aux morts pour la France aura lieu le 10 novembre à 18h30.

La séance est levée à 21h15.